

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00341

Numéro SIREN : 828 197 426

Nom ou dénomination : 2ASO

Ce dépôt a été enregistré le 03/05/2019 sous le numéro de dépôt B2019/003935

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/003935**
n° de gestion : **2017B00341**
n° SIREN : **828 197 426 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 03/05/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

2ASO - Société par actions simplifiée
rue Marcel Dassault ZI Saint Thomas 42500 le Chambon-feugerolles -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



698879

Désignation de l'entreprise **2ASO SAS** Néant *

Adresse de l'entreprise **RUE MARCEL DASSAULT** **42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES**

Número SIRET * **8 2 8 1 9 7 4 2 6 0 0 0 1 2** *certifié conforme*

Durée de l'exercice en nombre de mois * **19** Durée de l'exercice précédent * **0**

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le	
				3 0 0 9 2 0 1 8	0 0 0 0 0	
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net	
		1	2	3	4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles					
	Fonds commercial *	010	012			
	Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	030	124 196	85 829	
	Immobilisations financières * (1)	040	042			
	Total I (5)	044	048	124 196	85 829	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	29 996	29 996	
	Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	46 341	46 341
		Autres * (3)	072	074	10 239	10 239
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	086	12 741	12 741	
	Charges constatées d'avance *	092	094	1 068	1 068	
		Total II	096	098	100 385	100 385
		Total général (I+II)	110	112	224 581	186 214

PASSIF

		Exercice N NET	Exercice N-1 NET	
		1	2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	5 000	
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126		
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	2 622	
	Provisions réglementées	140		
		Total I	142	7 622
	Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	4 388	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	131 207	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	42 997	
	Produits constatés d'avance	174		
		Total III	176	178 592
	Total général (I + II + III)	180	186 214	

RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	124 196
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302, Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise 2ASO SAS

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant	
		13 0 0 9 2 0 1 8		1 0 0 0 0 0			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons	209		210			
	Production vendue intracommunautaires	215		214	228 868		
	biens						
	services *	217		218	57 602		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230	7 713		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	294 182		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
Variation de stock (marchandises) *				236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	97 368		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240	(29 996)		
Autres charges externes * : dont crédit bail : 7 671 - immobilier				242	109 241		
mobilier							
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 597)		243	597	244	1 986		
Rémunérations du personnel *				250	58 170		
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	15 399		
Dotations aux amortissements *				254	38 367		
Dotations aux provisions				256			
Autres charges dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259		259		262	14		
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)				264	290 549		
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	3 634			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280			
	Produits exceptionnels (IV)			290			
	Charges financières (V)			294	580		
	Charges exceptionnelles dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347	347		300			
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348	348					
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	431		
	BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	2 622		
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	2 622	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	431		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration) 249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Déductions	Entreprise nouvelles (44. septies) 986	Zone franche urbaine (41. octies et octies A) 987	Zones de restructuration de la défense (44. terdecies) 127	Zones de revitalisation rurales (44. quaterdecies) 138		342
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981		Jeune entreprise innovante (44. sexties A) 989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 34 duodecies) 991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies) 990			
Divers* ZFA (44. quaterdecies) 345		Investissements outre-mer 344	Créance due au report en arrière du déficit 346			350	
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)" 655							
						178	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	2 875	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	2 875	372		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : 2ASO SASNéant *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	111 153	444		446	111 153			111 153	
	Installations générales agencements divers	450		452	4 310	454		456	4 310			4 310	
	Matériel de transport	460		462	5 000	464		466	5 000			5 000	
	Autres immobilisations corporelles	470		472	3 733	474		476	3 733			3 733	
	Immobilisations financières	480		482		484		486					
TOTAL		490		492	124 196	494		496	124 196			124 196	
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506					
	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	34 827	534		536	34 827			34 827	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	359	544		546	359			359	
	Matériel de transport	550		552	1 299	554		556	1 299			1 299	
	Autres immobilisations corporelles	560		562	1 882	564		566	1 882			1 882	
TOTAL		570		572	38 367	574		576	38 367			38 367	
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
①	②	③	④	⑤		19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations		590	583	594	595				
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)										591			
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 2ASO SAS

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (L. 3113-1 et L. 3211-1 du Code des Transports)	800

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	56 440
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	38 149
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

2ASO
Société par actions Simplifiée
au capital de 5 000 Euros
Siège social : **ZI St Thomas, Rue Marcel Dassault**
42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES
828 197 426 RCS SAINT ETIENNE

DECISIONS D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 622,21 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	2 622,21 euros
A la réserve légale qui sera ainsi entièrement dotée	<u>500,00 euros</u>
Solde	2 122,21 euros
Le solde en totalité au compte « autres réserves »	2 122,21 euros
S'élevant ainsi à 2 122,21 euros	

S'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu de distribution antérieure de dividendes.

L'associé unique est informé que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater nouveau du Code général des impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui perçoivent des revenus éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158 du Code général des impôts peuvent opter pour leur assujettissement à un prélèvement forfaitaire libératoire de 12,8 %. Les conditions d'exercice et limites de cette option leur sont exposés.

L'associé unique est en outre informé que, conformément aux dispositions de l'article 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, qu'ils soient soumis au prélèvement forfaitaire libératoire ou imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu, seront désormais prélevés à la source.

Le Président
Damien SANIAL

